



David Maillard <david.maillard@7vallees.fr>

Avis Enquete Publique Grigny Dossier BLANCHARD

1 message

catherine@tps-blanchard.com <catherine@tps-blanchard.com>

27 mars 2024 à 09:13

À : enquetepublique@7vallees.fr

Cc : mairiedegrigny62140@wanadoo.fr

Bonjour

Je me suis entretenue avec Monsieur le Commissaire Enquêteur lors de la permanence du Samedi 23 Mars 2024 à Grigny,

Où nous avons échangé sur l'intérêt de l'enquête publique afin de prendre connaissance des propositions et observations inscrites et consultables sur les registres,

Accessibles sur le site internet de la Communauté de Commune des 7 Vallées.

Je me suis engagée à transmettre mes observations tant sur celles de Mr DUMONT Emilien que sur le projet de la Société Blanchard.

Je peux comprendre le désarroi de Mr DUMONT sur le fait de lui soustraire la surface de 5Ha cultivable, bien qu'informé depuis de nombreuses années, il semble avoir été

Surpris de voir les panneaux sans en avoir été avisé aux préalables. Enquête je présume que oui, panneaux d'affichages je présume que non.

Quoi qu'il en soit, la Société Blanchard s'engage à renouer des négociations convenables pour atténuer le manque à gagner et lui permettre de rebondir à d'autres opportunités.

Le projet de relocalisation de l'entreprise BLANCHARD ne date pas d'aujourd'hui, depuis plus de 6 ans, nous devons œuvrer pour :

- Prévenir les risques liés à la circulation de nos ensembles routiers dont le nombre s'est accrue pour maintenir nos engagements vis-à-vis des clients locaux.

L'entreprise BLANCHARD s'est installée en 1992 à Grigny avec 4 ensembles routiers, elle est à présent à 70. Son évolution a été progressive et s'est adaptée à l'environnement économique

De la région. Attachés à celle-ci, nous sommes convaincus qu'il est encore possible de maintenir nos centaines d'emplois.

En effet, la relocalisation est propice aux conditions de circulation sur le réseau routier, plus près des axes importants aux Poids Lourds et favoriser des économies de kilomètres d'approches,

Améliorer les conditions de travail dans un espace mieux adapté à sa dimension.

- Ne va pas altérer la répartition équilibrée entre emploi, habitats, commerces et services sur le territoire, mais au contraire va certainement lui être favorable.

Ce projet portera une attention particulière à la préservation et à la remise en état des continuités écologiques, où toutes réflexions énergétiques soient compatibles dans le cadre de nos activités professionnelles.

En résumé, cette délocalisation doit être perçue comme indispensable, cependant pour y réussir, nous avons besoin d'être soutenus par bon nombre de services de l'Etat du Département et de la Région et à qui nous sommes reconnaissants de nous avoir émis un avis favorable.

Avec la complicité de la Communauté de Commune, nous allons tout mettre en œuvre pour envisager et réaliser, dans le cadre de la renaturation, de restaurer une partie du site en une zone humide occupé actuellement par la société BLANCHARD où sont entreposés les ensembles routiers, mais devons maintenir l'accès aux entrepôts sur la Sté Grigny Services dont le flux de circulation est insignifiant mais indispensable pour subvenir aux maintiens de celle-ci.

Quant à l'insertion paysagère du projet, elle se fera pour être en harmonie avec l'attrait d'une entreprise honorable.

Grigny le 26 mars 2024

27/03/2024 09:47

Messagerie 7 Vallées - Avis Enquete Publique Grigny Dossier BLANCHARD

D.G

Catherine BLANCHARD